

1.4.6. Essaims naturels

Capter des essaims (propres ou étrangers) fait partie de la bonne pratique apicole.

Avantages de l'essaim naturel

Le processus de formation d'un essaim implique certains mécanismes nécessaires à la santé des abeilles et qui diminuent surtout l'infestation de varroa.

- la reine s'en va et une nouvelle est élevée. Cela engendre un arrêt de ponte dans les deux colonies et inhibe le développement des varroas.
- un essaim commence à construire de tout nouveaux rayons. Cela empêche la transmission d'agents pathogènes qui attaquent le couvain ou qui peuvent souiller les rayons (production de cire).

Inconvénients de l'essaimage

- si l'essaim ne peut pas être capturé, lui et sa reine sont perdus.
- éventuellement difficile à capturer (risque d'accident pour l'apiculteur)
- risque d'une nouvelle reine dans la colonie mère (perte ou fécondation insuffisante)
- diminution de la production de miel

Exploitation des avantages dans la pratique apicole

Arrêt de ponte et renouvellement des cadres

Par une formation systématique de jeune colonie, on peut capitaliser sur certaines forces de l'essaim naturel (reproduction proche de l'essaim). Si la reine est à chaque fois séparée du couvain, il en résulte un arrêt de ponte dans l'essaim et la colonie ayant essaimé. Au cours de cette phase, les deux colonies peuvent être placées dans une nouvelle construction, les anciens rayons fondus et l'on peut procéder à un traitement antivarroa à l'acide oxalique (vaporisé).

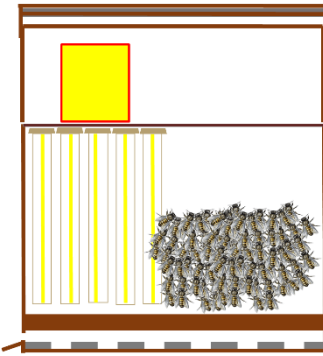
Sélection active

Seuls ceux qui ont, comme dans la nature, une «surabondance» de colonies, peuvent sélectionner et éliminer les colonies faibles (détails au sujet de la sélection, voir [aide-mémoire 4.7.](#))

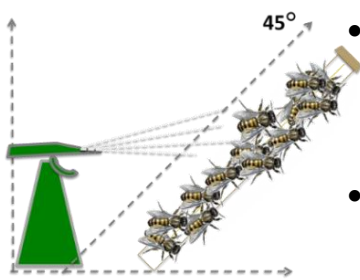
Capturer un essaim et le mettre en ruche



- Lors de la capture d'un essaim, il faut impérativement tenir compte de la sécurité au travail. Des essaims facilement accessibles peuvent directement être placés dans une boîte à essaim ; pour des essaims moins faciles d'accès, un sac fixé à une longue perche peut s'avérer utile.
- Des boîtes à essaim appropriées sont pourvues de grandes grilles d'aération.
- Après avoir placé l'essaim dans la caisse idoine, le laisser reposer jusqu'au soir afin de permettre aux abeilles de rentrer par le petit trou aménagé à cet effet. La boîte à essaim doit impérativement être placée à l'ombre.



- Le soir venu, fermer la boîte et la laisser reposer au moins 2 jours à la cave. Ne pas nourrir. Dans des zones infectées, prolonger le séjour en cave jusqu'à 5 jours. Dès que les premières abeilles mortes gisent par terre (vérifier deux fois par jour dès le 3^{ème} jour), nourrir immédiatement avec de l'eau sucrée 1:1.
- Après le séjour en cave, placer l'essaim dans une ruche propre comportant uniquement des cadres de cire gaufrée (env. 3 feuilles de cire gaufrée par kg d'abeilles).
- Après mise en ruche, nourrir avec de l'eau sucrée 1:1.
- Au plus tard 7 jours après la mise en ruche, vérifier que la reine est en train de pondre. Si ce n'est pas le cas, il s'agit d'un essaim secondaire avec une reine non fécondée. Si la reine n'a toujours pas pondu d'œufs après 14 jours, il faut réunir l'essaim avec une autre colonie.



- Lors du contrôle de ponte (7 jours après mise en ruche), traiter avec l'acide oxalique (préparer Oxuvar 5.7% conformément au [mode d'emploi](#), vaporiser 3-4 ml de solution par côté de cadre = 3-4 vaporisations).
- Au besoin, nourrir et agrandir constamment l'essaim avec des cadres de cire gaufrée pour qu'il se développe en une colonie forte. Les autres étapes du traitement doivent être effectuées selon le [concept de traitement antivaroa](#) comme pour les colonies mères.

Suivi de la colonie mère

Contrôlez dans la colonie mère 21 jours après essaimage si la reine est en train de pondre. Profitez de l'absence de couvain pour effectuer un traitement à l'acide oxalique comme décrit ci-dessus. La phase sans couvain est aussi un bon moment pour renouveler les cadres au sein de la colonie.

Si vous décidez de ne pas effectuer de traitement à l'acide oxalique, gardez un œil sur l'infestation de varroa et contrôlez-la à fin mai et fin juin/début juillet selon le [Concept de traitement antivaroa](#) du SSA. Si nécessaire, effectuez un [Traitement d'urgence](#).